

Résumé

Bon et bien sont deux mots qui apparaissent très tôt dans l'apprentissage de la langue française. En effet, l'on ne peut pas contourner ces deux mots, quand l'on aborde le comparatif ou le superlatif en classe. Mais l'appréhension de ces deux mots pose problème aux étudiants. L'idée de travailler sur ces deux mots m'est venue suite à l'interrogation des étudiants au sujet de l'emploi du couple bien – mieux dans (1) Le jazz, c'est bien, mais le classique c'est mieux et du couple bon – meilleur dans (2) Le café, c'est bon, mais le thé c'est meilleur. J'ai trouvé la question de mes étudiants bien légitime puisque les deux énoncés en question ont la même construction syntaxique. Je me suis alors demandé si j'avais donné des exemples appropriés pour illustrer l'emploi de ces deux mots. Quand j'ai tenté d'en savoir plus sur l'emploi des mots « bien » et « bon » auprès de quelques francophones, je n'ai pas trouvé satisfaisante l'explication fournie. Ainsi, j'ai décidé de faire une recherche plus poussée pour mieux cerner l'usage de ces deux mots. La démarche que je compte suivre consiste à partir des énoncés dans lesquels les mots « bien » et « bon » ne sont pas interchangeables afin d'arriver à déterminer le mécanisme propre à chacun.

Mots clés : *bien, bon, mieux, meilleur; le comparatif*

.....

1. Introduction

Bon et bien sont deux mots qui apparaissent très tôt dans l'apprentissage de la langue française. En effet, l'on ne peut pas contourner ces deux mots, quand l'on aborde le comparatif ou le superlatif en classe. Mais l'appréhension de ces deux mots pose problème aux étudiants. Traditionnellement, l'on distingue *bien* et *bon* en tenant compte de leurs fonctions respectives : le premier a une fonction adverbiale tandis que le second a une fonction adjectivale. Mais est-ce que ce critère suffit pour différencier les deux termes? Par exemple, *bon* dans l'énoncé *Tiens bon, n'abandonne pas !* n'est pas un adjectif. C'est un adverbe et *bien* dans l'expression *C'est bien, ça* n'est pas un adverbe, mais plutôt un adjectif. Il en découle que ce critère traditionnel paraît donc insuffisant pour expliquer pourquoi *bien* et *bon* sont parfois presque interchangeables et parfois pas. Par exemple, l'énoncé : *Il est bien pour ce poste* n'est pas très éloigné de l'énoncé : *Il est bon pour ce poste*. De même *Tu l'as bien fait, ce travail. Bravo !* n'est pas très éloigné de *Tu as fait du bon travail. Bravo* . Il faut signaler que la comparaison de ces deux termes est rendue encore plus difficile par le fait que les ouvrages de référence ne s'accordent pas toujours sur leur caractérisation. Pierre PEROZ évoque par exemple, la difficulté qui

consiste à caractériser *bien* en ces termes : "...La plupart des dictionnaires sont unanimes sur la valeur fondamentale de *bien* : *bien* est d'abord un adverbe de manière, on peut le gloser par "comme il convient", "d'une manière satisfaisante" (P. Robert, éd. de 1966) ou par "de la bonne manière", "à merveille" (E. Littré, éd. de 1963) etc. Les avis commencent à diverger quand il s'agit de l'adverbe de quantité glosable par "très" ou "beaucoup" (E. Littré) ou de l'emploi adjectival de *bien* : "Suis-je *bien* ainsi ?", "Il est difficile aux hommes de ne pas outrer ce qui est *bien*" (P. Robert)....»¹

Il existe toutefois des cas où la différence entre *bien* et *bon* tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique est beaucoup plus nette. Dans ces cas-là, il n'est pas possible de substituer *bon* à *bien*. Tel est le cas de l'expression *bien des années* où seul *bien* est valable. De même dans la notation d'un travail du type : *très bien, bien, médiocre, passable*, seul *bien* est valable. Inversement, *bien* n'est pas substituable à *bon* dans des exemples comme : *À quoi bon ! Ah bon ! ou Ça sent bon*.

L'idée de travailler sur ces deux mots m'est venue suite à l'interrogation des étudiants au sujet de l'emploi du couple *bien – mieux* dans *Le jazz, c'est bien, mais le classique c'est mieux* et du couple *bon – meilleur* dans *Le café, c'est bon, mais le thé c'est meilleur*. J'ai trouvé la question de mes étudiants bien légitime puisque les deux énoncés en question ont la même construction syntaxique. Je me suis alors demandé si j'avais donné des exemples appropriés pour illustrer l'emploi de ces deux mots. Quand j'ai tenté d'en savoir plus sur l'emploi des mots *bien* et *bon* auprès de quelques francophones, la plupart d'entre eux m'ont répondu que *bien* est un adverbe et *bon* un adjectif et que *être bon* est utilisé pour ce qui est à manger et à boire. Ce qui laisse supposer que *être bien*, lui, est employé plutôt pour marquer l'appréciation dans un domaine autre que celui de l'alimentation. N'ayant pas trouvé satisfaisante l'explication fournie, j'ai décidé de chercher à mieux cerner l'usage de ces deux mots.

J'estime qu'en approfondissant ma connaissance dans l'étude de ces deux termes, je saurais mieux répondre à la question qui est à l'origine de la présente étude. J'estime également qu'en essayant de mieux saisir les différents contextes dans lesquels *bien* et *bon* apparaissent, cela pourra me conduire à déterminer le mécanisme propre à chacun des deux termes.

2. Établissement du corpus et méthode de travail

Les énoncés comportant *bien* et de *bon* que j'ai recueillis révèlent que ces deux termes sont communément employés de deux façons : quantitativement et qualitativement. Ils font ainsi appel aux opérations quantitative et qualitative (Qnt et Qlt), deux concepts centraux dans la théorie des opérations

¹ Pierre PEROZ, (1992), *Systématique des valeurs de bien en français contemporain*, Librairie DROZ, Genève-Paris, p.14

énonciatives². Pour faciliter la lecture je mettrai les explications des terminologies et des opérations employées à la fin de l'article³.

Bien quantitatif apparaît dans des énoncés comme (a) *Il y a bien des années que je n'ai pas vu Paul.* (b) *Il est bien jeune pour ce poste.* Et bien qualitatif se manifeste dans des énoncés comme suit : (c) – *Vous aimez lire ? – C'est bien, ça.* (d) – *Tu as fini ton devoir ? – C'est bien !* Pour bon quantitatif, il s'insère par exemple dans un contexte où l'on sert quelqu'un à boire ou à manger et la personne qui est servie indique que la quantité servie est suffisante et il ne faudrait pas en rajouter plus. L'énoncé produit généralement dans ce contexte est : (e) *C'est bon, c'est bon.* Quant à bon qualitatif, il se trouve dans des énoncés comme : (f) *Ça sent bon, ce gâteau !* (g) *Marie a un bon caractère .*

En partant de ces critères quantitatif et qualitatif, je subdivise mon corpus en trois catégories. La première catégorie concerne les énoncés où *bien* et *bon* ne sont pas interchangeables. La deuxième catégorie se rapporte aux énoncés où *bien* et *bon* sont sémantiquement proches même s'ils appartiennent à deux constructions syntaxiques différentes. La troisième catégorie renvoie au cas où il y a une similitude entre la construction syntaxique comportant *bien* et la construction syntaxique comportant *bon*, mais les deux constructions diffèrent sur le plan sémantique.

Mon étude s'inscrit dans le cadre de la linguistique de l'énonciation⁴. L'énoncé dans ce cadre précis, c'est le résultat de l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé. Ce courant linguistique tient compte de l'énonciateur et du co-énonciateur dans l'analyse d'un énoncé donné.

3. Analyse des énoncés

Je tâcherai d'utiliser le moins possible les terminologies linguistiques afin de rendre cette étude accessible à tous. Je propose de gloser un par un les énoncés dans les trois catégories citées plus haut afin d'arriver au mécanisme propre à *bien* et à *bon*.

3.1 Énoncés dans lesquels *bien* et *bon* ne sont pas interchangeables

Prenons les exemples suivants :

² QNT, concerne l'ancrage spatio-temporel de l'occurrence, son REPÉRAGE par rapport au paramètre T de la SITUATION D'ÉNONCIATION, et donc son existence. QLT, a trait à sa nature, ses propriétés, ses qualités, et donc son repérage par rapport au paramètre S de la situation d'énonciation, sa structuration subjective par un SUJET ÉNONCIATEUR. En jouant sur les pondérations possibles des deux dimensions Qnt et Qlt de l'occurrence, on peut représenter le système de la détermination nominale et ses différentes valeurs. Cf : http://www.sil.org/linguistics/glossary_fe/defs/TOEfr.asp#QUANTITATIVE

³ Les explications des terminologies et des opérations concernées se trouvent sur "The SIL French/English Linguistic Glossary - Théorie des opérations énonciatives : définitions, terminologie, explication. cf : http://www.sil.org/linguistics/glossary_fe/defs/TOEfr.asp

⁴ Le courant énonciatif approfondit les concepts mis en place dans les années 50 et 60 par le linguiste Emile Béveniste. Pour ce courant linguistique, l'énonciation est une série d'opérations. Cela implique qu'un énoncé ne peut être compris de façon isolée. Il doit être saisi au sein de tout un ensemble d'énoncés possibles.

- (1) *Bien des années ont passé, je n'ai pas eu de nouvelles de mon fils.* 許多年過去了，我都沒有我兒子的消息。
- (1a) ?? *Bon des années ont passé, je n'ai pas eu les nouvelles de mon fils.*
- (2) *C'est bon, c'est bon !* (pour signifier que la quantité de nourriture ou de boisson servie est suffisante) 夠了、夠了。
- (2a) ?? *C'est bien, c'est bien !* (pour signifier que la quantité de nourriture ou de boisson servie est suffisante)
- (3) *J'ai bien mangé, bien bu, je me sens bien.* 我酒足飯飽，心滿意足了。
- (3a) ?? *J'ai bon mangé, bon bu, je me sens bon.*
- (4) *Il n'est bon à rien.* 他一無是處，甚麼都做不來。
- (4a) ?? *Il n'est bien à rien, il n'est pas bien à grand-chose.*
- (5) *Il est bon en tout.* 他樣樣皆通。
- (6) *Je voudrais bien partir en vacances, mais j'ai beaucoup de travail en ce moment.* 我好想去渡個假，但目前手頭有好多工作。
- (6a) ?? *Je voudrais bon partir en vacances, mais j'ai beaucoup de travail en ce moment.*

Les énoncés (1) et (2) se rapportent aux emplois quantitatifs (Qnt) de *bien* et *bon* tandis que les énoncés (3) à (6) se rapportent à leurs emplois qualitatifs (Qlt). Dans ces six énoncés *bien* et *bon* ne sont pas commutables. L'emploi de *bien de* dans (1) a quasiment le sens de *beaucoup de*, c'est en ce sens que je parle du *bien quantitatif*. « *Bien des années* » ici signifie une période de temps importante où un événement s'est (ou ne s'est pas) produit, en l'occurrence une période de temps important où l'énonciateur n'a pas de nouvelles de son fils. La quantification de cette période n'est pas tout à définie. Elle est de l'ordre d'une construction subjective.

La valeur quantitative (Qnt) avec *bon* dans (2) fonctionne de manière différente. *C'est bon, c'est bon !* ici a le sens de « Ça suffit, ça suffit ! ». Cela signifie qu'une limite subjective est atteinte. Ce dont il s'agit ici c'est un problème de mesure. Quand il y a de la mesure, il y a de la quantité, et c'est en ce sens que je parle de la valeur quantitative de *bon*. Ce même énoncé convient également à un contexte où l'employé d'une station d'essence sert un client et celui-ci lui dit: *c'est bon, c'est bon !* pour signifier que la limite souhaitée est atteinte. Dans ces deux exemples de *bon*, l'on observe qu'une limite est atteinte, ce qui implique que *bon* sert ici de marqueur de transition.

L'énoncé (3) (*J'ai bien mangé, bien bu, je me sens bien.*) contient la valeur qualitative (Qlt) de *bien* et l'énoncé (4) (*Il n'est bon à rien.*) comprend la valeur qualitative (Qlt) de *bon*. Mais cette valeur qualitative (Qlt) intervient de façon différente dans ces deux énoncés. Quand on dit : (3) *J'ai bien mangé, bien bu, je me sens bien.* Cela veut dire : « Ce que j'ai mangé/bu est conforme à la qualité attendue ; la manière dont je me sens est conforme à la manière attendue après un tel repas. ». De ce fait, je dirai qu'avec la valeur qualitative de *bien* ce qui est réalisé dans le temps est conforme à ce qui

est attendu. Il s'ensuit que le mécanisme de *bien* est un mécanisme de bouclage. Ainsi, lorsque l'on dit que X est bien, cela tend à signifier que X a une qualité appréciable en soi, une qualité qui est indépendante de son ancrage spatio-temporel. La valeur de conformité de *bien* est également vérifiable dans l'exemple (6) (*Je voudrais bien partir en vacances, mais j'ai beaucoup de travail en ce moment.*). Dans cet exemple, l'énonciateur exprime son désir de voir une conformité entre ce qui est construit sur le plan subjectif « partir en vacances » et ce qui aurait dû être construit sur le plan temporel « ne pas avoir beaucoup de travail » et « mais » intervient pour signifier que cette conformité est problématique puisque c'est « avoir beaucoup de travail » qui est construit sur le plan temporel.

La glose correspondant à l'exemple (4) (*Il n'est bon à rien*) qui renvoie au *bon qualitatif* est la suivante: « après avoir fait le parcours de la classe des propriétés positives, je n'en trouve pas une seule que le sujet (il) puisse valider. » Si l'on enlève la négation dans (4), l'on obtiendra l'énoncé (5) *Il est bon en tout*, ce qui implique un parcours de la classe qui produit un résultat positif. Dans ces deux exemples l'énonciateur passe en revue un certain nombre de propriétés du sujet (il) pour déterminer si elles sont comparables à « du bon ». L'idée qui se dégage de « X est bon » est que X a une qualité appréciable qui permet d'envisager Y (où Y est une propriété associable à « du bon »). Il importe de souligner que l'opération de parcours aboutit à une sélection et qui dit « sélection » dit passage d'une classe d'occurrences à une occurrence spécifique. On retrouve ainsi la valeur de marqueur de transition de *bon* mentionnée plus haut. Cette valeur est également présente dans un contexte conversationnel où l'on utilise le mot-phrase *bon*. En effet, en employant *bon* dans ce contexte, le locuteur veut signifier que c'est le moment de passer à autre chose, de mettre fin par exemple à la discussion.

3.2. Différence syntaxique versus similarité sémantique entre *bien* et *bon*

(7) *Marie fait très bien la cuisine.* 瑪莉做飯做得很好。

(7a) ?? *Marie fait très bon la cuisine.*

(8) *Marie est bonne en cuisine.* 瑪莉擅長廚藝。

(8a) ? *Marie est bien en cuisine.*

(8b) *En matière de cuisine, Marie est bien.* 瑪莉對廚藝很在行。

Bien dans l'énoncé (7) porte une appréciation sur le savoir-faire culinaire de Marie, c'est-à-dire : ce qui est appréciable chez Marie, c'est *son talent culinaire*. Dans cet exemple, il n'est pas possible de remplacer *bien* par *bon* sur le plan syntaxique. Car comme je l'ai indiqué plus haut, contrairement à *bien*, *bon* ne marque pas cette idée d'une valeur appréciable en soi, d'où l'inattestabilité de (7a). L'énoncé qui convient avec une valeur similaire de *bon*, c'est l'énoncé (8) (*Marie est bonne en cuisine.*). Cet exemple-ci, implique qu'il y a eu un parcours des propriétés appréciables attribuables à Marie et celle choisie concerne son talent culinaire. Puisque *bien* ne marque pas ce parcours, l'exemple (8a) (? *Marie est bien en cuisine*) paraît peu recevable. En revanche en introduisant l'idée de

conformité dans l'exemple (8b) (*En matière de cuisine Marie est bien*), autrement dit, pour ce qui est de faire la cuisine, Marie est conforme à ce que l'on attend d'une cuisinière, l'on obtient un énoncé acceptable.

Examinons également les exemples suivants :

- (9) *Le film était bien.* 電影好看。
(9a) ?? *Le film était bon.*
(10) *C'était un bon film.* 這是部好片子。

Quand on sort du cinéma, on dit : (9) *Le film était bien*. Dans cet exemple, *bien* marque que le film a montré ce qu'il est censé montrer. L'on retrouve alors l'idée de conformité de *bien* évoquée précédemment. L'exemple (9a) (?? *Le film était bon*.) est peu recevable dans ce contexte. En le modifiant pour avoir l'exemple (10) : *C'était un bon film*, cela devient un énoncé plus naturel. L'acceptabilité de l'énoncé (10), provient du fait que dans cet énoncé-ci l'énonciateur laisse entendre qu'il a pris en compte un certain nombre de facteurs dont le scénario, le réalisateur et les acteurs avant de juger le film. Cela implique qu'il y a eu une opération de parcours et cette opération est compatible avec *c'était* qui indique qu'une sélection a eu lieu.

3.3 Différence sémantique versus similarité syntaxique entre *bien* et *bon*

Les énoncés ci-dessous, à l'encontre des énoncés dans 3.2, acceptent *bien* et *bon* dans la même construction syntaxique. Cependant, ces énoncés ne véhiculent pas le même sens.

- (11) *Comment est la tarte aux pommes ?* 蘋果派怎麼樣？
(12) *Elle est bien.* 很棒。
(13) *Elle est bonne.* 很好吃。

Une question comme (11) *Comment est la tarte aux pommes ?* peut occasionner une réponse avec *bien* ou avec *bon*. Mais est-ce que les deux réponses sont identiques ? Quand le co-énonciateur répond à cette question par (12) *Elle est bien*, il veut signifier que la présentation de la tarte aux pommes est conforme à la présentation attendue. Quand il répond par (13) (*Elle est bonne*.), cela signifie que la tarte est agréable au goût. L'on retrouve l'idée de conformité dans (12), et l'idée de parcours dans (13).

Considérons aussi les énoncés suivants :

- (14) *Comment est ta prof d'espagnol ?* 你的西班牙文老師如何？
(15) *Elle est bien.* 她教得好。

(16) *Elle est bonne.* 她是位好老師。

La réponse avec *bien* dans (15) signifie que pour ce qui est d'être prof, elle est prof, c'est-à-dire : elle enseigne comme il faut. La réponse avec *bon* dans (16) veut dire que la prof connaît sa matière. En d'autres termes, elle est appréciable comme prof parce qu'elle fait montre d'une connaissance notable de l'espagnol. L'emploi de *bon* nécessite ainsi l'association de deux propriétés : « être prof » et « avoir une connaissance approfondie de sa discipline ».

(17) *Bien, on y va !* [檢查] 好了，可以走了。

(18) *Bon, on y va !* [時間到了] OK，可以走了。

L'énoncé (17) (*Bien, on y va !*) veut dire que tout a été bien vérifié, on peut y aller. Cette idée de vérification reflète l'idée de conformité, autrement dit ce qui est vérifié est conforme à ce qui est attendu. L'énoncé (18) (*Bon, on y va !*) signifie qu'il est l'heure de s'en aller. Autrement dit, *bon* marque le passage de « ne pas s'en aller » à « s'en aller ».

4. Le comparatif et le superlatif avec *bien* et *bon*

La distinction qui a été faite plus haut entre *bien* et *bon* vaut également pour les comparatifs *mieux* et *meilleur* et pour les superlatifs *le mieux* et *le meilleur*.

Je précise que comme *bien*, le comparatif *mieux* est plutôt un adverbe et il marque comparativement un certain haut degré de *bien*. De même comme *bon*, le comparatif *meilleur* est plutôt un adjectif et il marque comparativement un certain haut degré de *bon*. Le comparatif *mieux* s'inscrit dans une structure du type : « c'est mieux de + syntagme verbal » (ex. *c'est mieux de manger moins le soir*) tandis que le comparatif *meilleur* s'inscrit dans une structure du type « X c'est meilleur que Y » (ex. *le miel, c'est meilleur que le sucre*).

Pour indiquer le superlatif de *bien*, l'on précède *mieux* par l'article défini *le* pour avoir *le mieux*, En suivant le même procédé, l'on obtient *le meilleur* comme le superlatif de *bon*. *Le mieux* renvoie au haut degré de *bien* et *le meilleur* au haut degré de *bon*.

Le mieux s'inscrit dans une structure du type « le mieux, c'est de + syntagme verbal ». (ex. *en cas de grippe, le mieux, c'est de rester au chaud et de boire beaucoup d'eau*). En revanche, *le meilleur* s'inscrit dans une structure du type : X, c'est le meilleur Y + de + syntagme verbal (ex. *Vivre en France, c'est la meilleure façon d'apprendre le français*).

Pour finir, revenons à l'interrogation des étudiants au sujet de l'emploi du couple *bien* – *mieux* et du couple *bon* – *meilleur* dans les énoncés suivants :

(21) *Le jazz, c'est bien, mais la musique classique c'est mieux.* 爵士樂很好〔聽〕，但古典樂更好〔聽〕。

(22) *Le jazz, c'est bon, mais la musique classique c'est meilleur.* 爵士樂是好音樂，但古典樂更好。

(23) *Le café, c'est bien, mais le thé c'est mieux.* 咖啡很好〔喝〕，但茶更好〔喝〕。

(24) *Le café, c'est bon, mais le thé c'est meilleur.* 咖啡是很好，但茶更好。

En effet, non seulement ces énoncés sont proches syntaxiquement, mais aussi sémantiquement. Cependant en partant du principe que *mieux* est un adverbe, j'estime que dans (21) (*Le jazz, c'est bien, mais la musique classique c'est mieux.*) *bien* ne porte pas sur le jazz mais sur un syntagme verbal du type (*écouter du jazz*) et dans (23) (*Le café, c'est bien, mais le thé c'est mieux.*) il ne porte pas sur le café, mais sur un syntagme verbal du type (*boire du café*), car un adverbe ne modifie pas un substantif. Il s'ensuit que *mieux* non plus ne porte pas sur la musique classique dans (21) ou sur le thé dans (23). Il porte sur un syntagme verbal du type (*écouter de la musique classique*) ou (*boire du thé*). En revanche, avec *bon*, il est question de la détermination du substantif *jazz* dans (22) (*Le jazz, c'est bon, mais la musique classique c'est meilleur.*) et du substantif *café* dans (24) (*Le café, c'est bon, mais le thé c'est meilleur.*) De même, *meilleur* permet de qualifier le substantif *musique classique* dans (22) et le substantif *thé* dans (24). Si ces exemples sont proches sémantiquement, c'est parce que l'on travaille sur les propriétés primitives de *jazz/musique classique* d'une part et de *café/thé* de l'autre. Autrement dit, par exemple, le jazz est fait pour être écouté et le café est fait pour être bu. Ainsi quand *bon* détermine « jazz », il l'associe nécessairement à « écouter » et quand il détermine « café », il l'associe nécessairement à « boire ». Il en découle que la différence entre *bien/mieux* et *bon/meilleur* dans ces exemples, est principalement une différence d'ordre grammatical.

5. Conclusion

Les analyses portant sur les énoncés dans les trois catégories 3.1, 3.2 et 3.3 nous amènent à tirer la conclusion suivante :

- 1.) les marqueurs *bien* et *bon* sont substantiellement utilisés de façon quantitative ou qualitative.
- 2.) dans tous les contextes dans lesquels ils s'insèrent, *bien* et *bon* renvoient chacun à un mécanisme propre à eux. *Bien* marque la conformité d'une propriété par rapport à une autre tandis que *bon* marque un point de transition qui permet de passer d'une valeur à une autre. Cette idée de transition implique aussi deux opérations : celle de parcours et celle de sélection.

J'espère que cette étude permettra de générer des discussions intéressantes sur la distinction entre les deux marqueurs *bien* et *bon*. J'espère également qu'elle apportera des réponses aux questions que, les enseignants et les apprenants se posent à propos des contextes d'emploi de ces deux marqueurs et leurs dérivés.

Explication des terminologies de la théorie des opérations énonciatives (TOE)

« **Situation d'énonciation** : {REPÈRE ORIGINE ABSOLU}, noté Sit_0 et muni de deux {COORDONNÉES}, S_0 pour le sujet ENONCIATEUR (paramètre subjectif) et T_0 pour le moment-lieu d'énonciation (paramètre spatio-temporel). La situation d'énonciation sert de repère à la situation de locution, notée Sit_1 et munie elle aussi de deux coordonnées, S_1 pour le LOCUTEUR et T_1 pour le moment de locution, qui sert à son tour de repère à l'index d'événement Sit_2 , également muni de deux coordonnées, S_2 et T_2 . Un calcul sur les S, faisant entrer en jeu les trois valeurs de la RELATION DE REPÉRAGE, donnera la catégorie de la personne et un calcul sur les T, le système des temps. Il faut souligner que le concept de situation d'énonciation est une abstraction opératoire, et non pas un élément du monde réel.

Énonciateur : L'énonciateur dans la TOE se distingue du concept de locuteur chez E. Benveniste (qui n'a d'ailleurs que rarement employé le terme d'énonciateur), et encore davantage de celui d'énonciateur chez O. Ducrot ou en Pragmatique : dans la TOE, l'ENONCIATION n'est pas affaire de discours, mais concerne avant tout la construction de l'énoncé, construction langagière avant d'être construit par un locuteur donné.

Marqueur: Représentant linguistique d'OPERATION LANGAGIÈRE. Un marqueur peut correspondre à un morphème, à une périphrase, à un schéma syntaxique, etc.

Occurrence : C'est un xxemplaire, un représentant, une incarnation d'une NOTION. Les occurrences sont à la fois d'ordre référentiel et d'ordre linguistique. "Croquis", "dessin", "image", "diagramme", etc., mais aussi "dessiner", "croquer", "crayonner", "reproduire", etc., de même que "dessinateur", "illustrateur", "caricaturiste", etc. sont des occurrences linguistiques de la même notion /dessin/. Dans : *il y a une mouche dans la soupe*, on pose en outre l'existence d'une occurrence référentielle de /mouche/ et d'une occurrence référentielle de /soupe/. L'occurrence peut alors être considérée comme un événement énonciatif qui opère une double délimitation sur la notion, une DÉLIMITATION QUANTITATIVE qui concerne son ancrage spatio-temporel, son existence, et une DÉLIMITATION QUALITATIVE qui a trait à ses propriétés, sa nature. Les occurrences associées à une même notion constituent une {CLASSE D'OCCURRENCES} qui correspond à l'extension de la notion en question.

Parcours (opération de) : Dans les opérations de construction d'occurrence à partir de la notion, on parle aussi de PARCOURS (cf. *n'importe quel ordinateur peut faire ceci.*) qui enchaîne le quantitatif (c'est-à-dire : on considère les occurrences possibles de la notion) au qualitatif (pour leur reconnaître la même propriété).

Repérage (relation de) : C'est une relation fondamentale dans la TOE, tout terme (NOTION, relation, COORDONNÉES ÉNONCIATIVES) étant obligatoirement {REPÉRÉ}, {localisé}, par rapport à un autre terme qui lui sert de {REPÈRE}. Le concept de repérage est peut-être le plus central de la théorie des opérations énonciatives. Il s'agit en effet d'une OPÉRATION langagière que l'on trouve au niveau de la production et de la reconnaissance des énoncés et qui constitue le pivot de la construction des {VALEURS RÉFÉRENTIELLES} de ces énoncés. Le repérage est le moteur de la détermination des différentes notions en présence dans un énoncé : il intervient donc dans la construction même de ces notions, dans la détermination nominale et verbale, dans les relations entre notions, dans la construction enfin d'un énoncé par rapport à une origine (voir "ÉNONCIATEUR" et "SITUATION D'ÉNONCIATION"). Le terme repère, s'il ne correspond pas lui-même au repère origine absolu (situation d'énonciation), sera à son tour repéré par rapport à un autre terme repère. Il n'existe pas de terme isolé, un terme, quel qu'il soit, ne pouvant acquérir une valeur référentielle que s'il est plongé dans un système de repérage. L'opération de repérage est notée \subseteq et elle peut prendre trois valeurs : IDENTIFICATION (notée =), {DIFFÉRENCIATION} (notée \neq), RUPTURE ou {DÉCROCHAGE} (notée ω).

Dans le cas du repérage énonciatif (par rapport à la situation d'énonciation, REPÈRE ORIGINE ABSOLU), les MARQUEURS privilégiés du repérage sont, par rapport à la COORDONNÉE subjective, les personnes (identification : *je* ; différenciation : *tu* ; rupture : *il/elle*), et par rapport à la COORDONNÉE spatio-temporelle T, les formes aspectuo-temporelles, par exemple en français :

- identification : *Chut ! Il dort.*
- différenciation : *Ça y est, j'ai terminé mon travail.*
- décrochage ou rupture : *La marquise sortit à 5 heures.*

L'opération de repérage peut prendre une quatrième valeur, mixte, notée * ("repérage étoile"), dans les cas où il y a composition de plusieurs valeurs : à la fois rupture et identification ou rupture et différenciation. Cette valeur mixte est notamment à l'œuvre dans le repérage fictif, par exemple dans l'hypothétique, ou encore avec le présent ou l'imparfait dits historiques). La construction d'un repère origine fictif entre également en jeu dans l'AORISTIQUE, outil conceptuel fondé sur la rupture, envisagé comme une catégorie dotée de propriétés aspectuelles, et s'associant à diverses opérations de {LOCALISATION} et de QUANTIFICATION/QUALIFICATION ; ce concept permet de rendre compte d'une grande diversité de marqueurs, relevant de l'aspect, de la modalité, des repérages inter-propositionnels, etc.

Dans le cas où la relation de repérage porte sur les termes de l'énoncé (repérage prédicatif), le terme repère est celui qui apporte une détermination permettant de poser l'existence du terme repéré (localisation) et/ou de qualifier le terme repéré (détermination de propriété). Exemples :

- identification : *la ville (repéré) de Paris (repère) ; Ce livre (repéré) est un dictionnaire (repère)*
- différenciation : *Il (repéré) est à Paris (repère) ; Mon frère (repère) a un bon dictionnaire (repéré)*
- décrochage ou rupture : *Il (repéré) part pour Paris (repère).*

Quantification / Qualification : Quantification et qualification sont deux concepts centraux de la TOE qui permettent de figurer la construction d'une OCCURRENCE de NOTION. Construire une occurrence revient à effectuer une double DELIMITATION sur une notion, une {DÉLIMITATION QUANTITATIVE} (OPÉRATION de quantification) et une {DÉLIMITATION QUALITATIVE} (opération de qualification). La première, notée QNT, concerne l'ancrage spatio-temporel de l'occurrence, son REPÉRAGE par rapport au paramètre T de la SITUATION D'ÉNONCIATION, et donc son existence, et la seconde, notée QLT, a trait à sa nature, ses propriétés, ses qualités, et donc son repérage par rapport au paramètre S de la situation d'énonciation, sa structuration subjective par un SUJET ÉNONCIATEUR. Ces deux dimensions sont à l'œuvre dans un énoncé comme : *Regarde ! Un éléphant !* où l'on pose l'existence (Qnt) d'une occurrence qui a les propriétés (Qlt) de la notion /éléphant/, de « un qui est un ». Dans d'autres cas, l'une d'entre elles va prendre le pas sur l'autre, comme dans *L'éléphant a besoin de manger d'énormes quantités de nourriture pour alimenter son corps massif* où la délimitation qualitative est prépondérante, son pendant quantitatif n'entrant pas directement en ligne de compte. La délimitation quantitative n'a rien à voir, on le voit, avec la quantification au sens mathématique du terme, et n'est pas au contraire sans rappeler le « jugement d'existence » des logiciens, la délimitation qualitative faisant, elle, écho à leur « jugement d'attribution ». Un autre exemple à citer c'est que lorsque une occurrence *livre* à la fois une DÉLIMITATION QUANTITATIVE et QUALITATIVE d'une notion donnée (*j'ai acheté un guide touristique de l'Inde* : à la fois il y a eu un achat — une occurrence d' /acheter/ — et il a porté sur un exemplaire de /guide/). (Source : http://www.sil.org/linguistics/glossary_fe/defs/TOEfr.asp)

J'ajouterai à ces explications une note sur la notion du mécanisme de bouclage :

Bouclage (mécanisme de) : Le mécanisme de bouclage signifie que ce qui est ancré dans le temps est conforme à ce qui est construit sur le plan subjectif. Cette notion est présentée de façon plus technique dans la citation suivante : « Comme il a déjà été noté, S₀ symbolisera le

premier sujet énonciateur, qui nous fournit l'origine de l'espace intersubjectif de toute situation d'énonciation. S_1 servira à noter la première occurrence dans l'énoncé d'un sujet (on parle ici de sujet de l'énoncé, par rapport à un sujet énonciateur, à l'exclusion de toute acception syntaxique traditionnelle). La seconde occurrence sera représentée par S_2 etc. [...] Le pronom personnel *je* correspond à une identification (représentée par l'opérateur =, ou encore une double flèche ou une boucle), par exemple $S_1 = S_0$ ou encore $S_2 = S_1$; le pronom personnel *tu*, au contraire, implique un déplacement. » (Culioli 1973, T.2:49-50)

Bibliographie

Dictionnaires et grammaires consultés

Girodet, J. (1981). *Pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas, 1986, 896 p.

Grevisse, M. (1975). *Le bon usage*, Gembloux (Belgique), Duculot (10^e édition), 1322 p.

Articles et ouvrages de linguistique

Culioli, A. (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation-Domaine notionnel-Tome 3*, Ophrys éd., pp. 37-78 et pp.81-89

Danon-Boileau, L. (1987). *Énonciation et référence*, Ophrys éd., 65 p.

Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*, Minuit éd., 233 p.

Péroz, P. (1992). *Systématique des valeurs de bien en français contemporain*, Genève-Paris, Librairie DROZ éd., 175 p.

Benveniste, E. (1970). "L'appareil formel de l'énonciation", *Langages* n°17, Larousse, in *Problèmes de linguistique générale, II*, Gallimard, Paris, 79-88.

Culioli, A. (1986). "Stabilité et déformabilité en linguistique", *Études de Lettres, Langages et Connaissances*, Université de Lausanne, reprinted in T. 1 : 127-134.

De Vogüe, S. (1992). "Culioli après Benveniste : énonciation, langage, intégration", *LINX* n° 26, *Lectures d'Émile Benveniste*. Paris 10, 77-108.

Franckel, J.-J. (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève : Droz. 20-24.

Simonin, J. (1984). "De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative", *DRLAV* n° 30, *La Ronde des sujets*, Paris 8 & CNRS, 55-62.

Sites consultés pour articles et ouvrages de linguistique

Chuquet, J., Gilbert E. & Chuquet, H. (2010). *Glossaire français-anglais de terminologie-Théories des opérations énonciatives : définitions, terminologie, explications*, in The SIL French/English Linguistic Glossary sur le site suivant :

http://www.sil.org/linguistics/glossary_fe/index.asp?lang=fr

De l'énoncé à l'énonciation – La linguistique de l'énonciation

http://asl.univ-montp3.fr/L108-09/S1/E11SLL1/cours/2-Enonce-enonciation_synth.pdf

Sites consultés pour dictionnaires et grammaires

Dictionnaire français en ligne - langue française - LEXILOGOS >>

www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm

Le Trésor de la langue française informatisé

<http://atilf.atilf.fr/>

Léard, J-M. (1992). *Les gallicismes : étude syntaxique et sémantique*, sur le site :

http://books.google.com.tw/books?id=9tVJYIEYpdQC&pg=PA148&lpg=PA148&dq=bien+emploi+discursif&source=bl&ots=7tmv0gPSEV&sig=lrGKxfQvhvUdVV9Rz1v3UHeniOs&hl=zh-TW&sa=X&ei=ANojT7zoNqOSiAf0prz6BA&redir_esc=y#v=onepage&q=bien%20emploi%20discursif&f=false

Sites consultés pour le recueil des énoncés

小 E 法語專家

<http://blog.hjenglish.com/xuliping/articles/1611270.html>

Bon ou bien se conduire... il faut choisir ! C'est bon pour des dossiers ça ! 的網誌

<http://zh-hk.facebook.com/pages/Boire-ou-bien-se-conduire-il-faut-choisir-Cest-bon-pour-des-dossiers-%C3%A7a/271659190945?sk=notes>

Bon et bien, meilleur et mieux, 怎麼用 ? (échanges français / chinois)

http://webcache.googleusercontent.com/search?hl=zh-TW&rlz=1T4ADBR_zh-TWTW234TW247&q=cache:YQte3owapKAJ:http://denisdeparis.obopo.com/2011/02/bon-et-bien-meilleur-et-mieux-%E6%80%8E%E4%B9%88%E7%94%A8%EF%BC%9F/+c%27est+bon+ou+c%27est+bien&ct=clnk

字 ChineseDic.com

<http://www.chinesedic.com/fr/C'est+vrai.+bien+s%C3%BB>

Penses bien, tout ira bien – C'est bon d'être juif

<http://www.youtube.com/watch?v=NGwwmkCmmrY>

法语语法 bon 和 bien 的用法

http://www.google.com.tw/search?q=c%27est+bon+ou+c%27est+bien&hl=zh-TW&rlz=1T4ADBR_zh-TWTW234TW247&prmd=ivnsfd&ei=thvJToT7NMLQmAWp7eQK&start=10&sa=N

English to French translations

http://www.proz.com/kudoz/english_to_french/general_conversation_greetings_letters/4178218-nice_to_see_you.html#9375755

Bai du 知道

<http://zhidao.baidu.com/question/178668402>

Différences in using “Bon” and “Bien” in French?

<http://uk.answers.yahoo.com/question/index?qid=20111028072157AAJ0NkF>

La différence entre « bien » et « bon » ?

<http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20071128224350AATDMd8>

The difference between « c'est bon » and « c'est bien » ?

<http://answers.yahoo.com/question/index?qid=20080907094640AANdL1u>

Wordreference.com / Langues Forums / Thread: bien /bon

<http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=13892>